

المملكة العربية السعودية
وزارة الشؤون الإسلامية والأوقاف والدعوة والإرشاد



La modertion et le juste-milieu

Et leur effet sur la vie des musulmans

Sa Bienveillance le Cheikh

Saleh ibn Abdul Aziz Âl Cheikh

Ministre des Affaires Islamiques, des Waqfs,
de la Prediction et de l'Orientation Religieuse

Cette publication a été supervisée par la direction des publications et des éditions au Ministère des affaires Islamiques, des Waqfs, de la Prédication et de l'Orientation
Royaume d'Arabie Saoudite

La modération et le juste-milieu

Et leur effet sur la vie des musulmans

Sa Bienveillance le Cheikh

Saleh ibn Abdul Aziz Âl Cheikh

Ministre des Affaires Islamiques, des Waqfs,
de la Prédication et de l'Orientation Religieuse

Traduit de l'arabe par les Editions Assia
Edité par le Ministère des Affaires Islamiques, des Waqfs, de la Prédication et de l'Orientation Religieuse, Direction des Publications et de la Recherche Scientifique
Royaume d'Arabie Saoudite
1426H – 2005

King Fahd National Library Cataloging-in-Publication Data

Al Sheikh, Saleh Ibn Abdulaziz
La moderation et le juste-milieu Et Leur effet sur la vie des musulmans./ Saleh Ibn Abdulaziz Al Sheikh.- Riyadh, 2005.

80 p.; 12 X 17 Cm.

ISBN : 9960 - 29 - 512 - 5

1 - Islam - General Principles I - Title
211 dc 1426/5391

L. D. no. 1426/5391
ISBN : 9960 - 29 - 512 - 5

الطبعة الثانية

١٤٢٦هـ

Conférence donnée par Son Excellence le Cheikh Saleh ibn Abdul Aziz ibn Muhammad ibn Ibrahim Âl Cheikh
Ministre des Affaires Islamiques, des Legs Pieux, de la Prédication et de l'Orientation
à l'Université Islamique Muhammad ibn Saoud de Riyadh, le 23/3/1423 A.H.

Introduction

Je remercie Allah pour Ses bienfaits magnifiques et Ses grâces successives. Et je témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah seul sans aucun associé, et je témoigne que Muhammad est le serviteur d'Allah et Son Messager. Que la miséricorde d'Allah soit sur lui, sur sa famille et ses Compagnons.

Le sujet de cette conférence est : (**La modération et le juste-milieu et leur effet sur la vie des musulmans**). C'est un sujet islamique, parce qu'Allah ﷻ a décrit cette communauté comme étant une communauté de juste-milieu. Allah ﷻ dit en effet : ﴾ *Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous* ﴿[1], et parce que le terme arabe *al wassat* et le fait que cette communauté soit wassat sont des termes que l'ont retrouvent dans les livres de la croyance. Dans tous les livres des Gens de la Sunna

[1] Al Baqara, 143.

et du Regroupement Communautaire ainsi que les livres de hadith et les dires de nos pieux prédécesseurs, il est indiqué que cette communauté est une communauté du juste-milieu [wassat], et que ceux qui suivent la voie authentique sont également « *wassat* » entre l'extrémiste et le négligent.

Les signes de la voie du juste-milieu

Le juste-milieu et la modération ont des signes ; ces signes sont mentionnés dans les textes révélés et ont été présents dans le comportement des Compagnons et dans le comportement des imams érudits de l'Islam. Le juste-milieu et la modération sont les marques de la législation islamique, comme l'a clairement indiqué le Qur'an. Cette législation est caractérisée par le fait qu'elle est la législation de l'indulgence et du refus de la gêne.

Allah ﷻ a dit : ﴿ *Et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion* ﴾[2] et Il dit également: ﴿ *Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne* ﴾[3]

Voici les signes du juste-milieu :

(1) C'est la législation de l'équité dans les jugements et les agissements, ainsi, elle est le juste-milieu. L'équité dans les jugements et les agissements entraîne la modération. Parce que celui qui n'est pas

---

[2] Al hadj, 78.

[3] Al Maïdah, 6.

au juste-milieu est nécessairement soit dans l'excès, soit dans le manquement.

(2) Cette voie est conforme à la révélation islamique, puis est conforme à la raison saine. La révélation authentique à travers ses textes, ses règles et les ijtihad[4] que font ses savants, invite au juste-milieu et à la modération et interdit l'excès et l'exagération. Il en est de même des exigences de la raison saine, car la vie des gens n'est normale qu'avec ce juste-milieu ; en effet, lorsqu'il y a déviation de la bonne voie par l'extrémisme ou la négligence, la vie ne peut pas continuer dans le respect de l'intérêt des gens. Les intérêts des gens nécessitent logiquement qu'il y ait une voie de juste-milieu sur laquelle ils se rassemblent et qu'ils défendent.

(3) Le juste-milieu et la modération préservent de la passion et se fondent sur le savoir bien ancré. Le savoir peut soit être un texte du Qur'an ou de la Sunna, soit le dire d'un Compagnon concernant un sujet sur lequel il n'y a pas de texte, ou des *ijtihad* des érudits bien enracinés dans la science islamique. Le

---

[4] NDT : Le *Ijtihad* consiste à ce que le docte du *Fiqh* fasse de son mieux en étudiant les preuves pour pouvoir accéder à la présomption ou la certitude que le jugement d'Allah sur la question est ceci ou cela ; cf. *Mudzakiratou Oussouloul Fiqh*, Cheikh Al Chinqîty, p 311.

fait que le juste-milieu s'appuie sur le savoir bien ancré et authentique est l'une de ses marques et l'un de ses signes.

(4) Le juste-milieu tient compte des capacités et des possibilités. Celui qui adopte le juste-milieu ne demande pas l'impossible aux gens et ne prônent pas des illusions dans ses opinions et ses spéculations.

Beaucoup de personnes ont des spéculations et des illusions, et ceux-là s'éloignent du juste-milieu visé ; parce que le juste-milieu et la modération ont un effet réel et palpable sur la vie des gens ; ce qui veut dire qu'on doit y tenir compte des capacités et des possibilités, qu'il s'agisse des capacités des individus, des capacités de la société ou des capacités de l'Etat propres au pays ou des capacités en rapport avec les conjonctures mondiales.

(5) Le juste-milieu compte de l'époque et des gens. En effet, le temps change et les gens eux aussi ont besoin de rénovation par rapport à l'époque et par rapport au changement. Leur observance de la voie du juste-milieu nécessite qu'il soit tenu compte de la divergence des époques, des lieux et des personnes. Pour cette raison, les savants ont précisé que la fatwa

diffère en fonction de l'époque, du lieu, des événements, des conjonctures et des gens[5].

[5] Voir *Al Muwâfaqât*, 1 : 332.

Le juste-milieu est l'attribut de cette communauté

Pourquoi devons nous adopter le juste-milieu ? Est-ce pour régler un problème survenu, est-ce dans le but de trouver des solutions à des problèmes ou pour autre chose ?

La réponse est que nous choisissons le juste-milieu et la modération parce qu'Allah ﷻ puis Son Messager ﷺ nous ont ordonné cela. Le juste-milieu est donc prescrit et les gens doivent obéir à ce qui leur est prescrit et éviter les voies et les idées qu'on ne leur a pas prescrites.

C'est aussi parce que le juste-milieu est la bonne voie et parce que ce qui n'est pas le juste-milieu est erroné.

C'est également parce que le juste-milieu est exempt des passions. En général les deux extrêmes sont soit le radicalisme, soit l'insouciance… soit l'exagération, soit le manquement ; puis, il est mû par la passion. Quant au juste-milieu et la modération qui se fondent sur la justice et la vérité, c'est une voie exempte de passion. Il nous est ordonné de désavouer la passion, et de nous efforcer d'éviter ses effets sur

notre pensée et notre appréciation et notre jugement. Allah ﷻ dit : ﴾ *Vois-tu celui qui prend sa passion pour sa propre divinité ?*﴿[6]

Il y a aussi le fait que le juste-milieu et la modération conduisent à la concrétisation des objectifs de la législation islamique dans la religion et la vie présente.

Il est de notoriété publique que, pour concrétiser la législation islamique, nous avons besoin de nous conformer à cette législation et d'accomplir ses objectifs sur les gens.

La législation islamique a été révélée afin de diriger les gens, afin que la vie de ces derniers soit conforme à ses enseignements. La législation n'est pas venue pour être des spéculations avec lesquelles on se glorifie, ni pour être des fantasmes avec lesquels les gens se vantent sans pour autant pratiquer concrètement ses lois, ses valeurs et ses croyances. Voila pourquoi le juste-milieu et la modération –tel que nous les avons décrits- conduisent à la réalisation des objectifs religieux et mondains de la législation islamique.

Enfin, Allah ﷻ a fait de nous une communauté de juste-milieu parce que le juste-milieu est très éloigné

[6] Al Jâtsiya, 23.

des mauvaises passions aussi bien apparentes que cachées. Les mauvaises passions existent dans l'histoire de l'Islam depuis que jaillit et apparut cette personne qui s'était opposé au Messager d'Allah ﷺ en disant : Sois équitable ô Muhammad, et le Prophète ﷺ lui répondit : « Malheur à toi, qui donc serait équitable si je ne l'étais pas moi-même ? ».[7] Ce juste-milieu depuis cette époque là en passant par l'apparition des khâridjites et des sectes égarées jusqu'à notre époque avec ce qu'elle comporte, et jusqu'aux récents attentats et les idées qu'ils comportent, ainsi que l'exagération, le fait de traiter les musulmans de mécréants et l'insouciance [reste très éloigné des mauvaises passions aussi bien apparentes que cachées]. Pour toutes ces raisons, Allah ﷻ nous a demandé de suivre le juste-milieu ; parce qu'il est éloigné des mauvaises passions aussi bien apparentes que cachées.

---

[7] Rapporté par Al Boukhari hadith n° 3610 ; Mouslim n° 1064 ; Abû Dawûd n° 4764 ; Ibn Abî Âcim dans *Kitâbous-Sunna*, 2/455 ; Al Hâkim, 2/2694, 2706.

Les causes du raffermissement dans le juste-milieu

Premièrement : La connaissance de la bonne voie à partir du Livre d'Allah, de la Sunna, et des dires de savants de l'Islam bien enracinés dans la science ; parce que la bonne voie a besoin qu'on connaisse ses textes, ses preuves et les dires des érudits de l'Islam à ce sujet. Les gens ne seront châtiés que pour leur éloignement du raffermissement dans la voie de la vérité, la modération et le juste-milieu, cela à cause de leur savoir limité et de la prédominance de l'ignorance. Pour cette raison, plus nous serons soucieux de propager le savoir authentique et utile puisé du Livre d'Allah, de la Sunna de Son Messager ﷺ et de la compréhension de ces textes révélés par nos pieux prédécesseurs ainsi que leurs *ijtihad* dans ce qu'ils ont compris des textes, plus cela nous aidera à nous raffermir dans la modération et le juste-milieu. Aussi, l'ignorance et l'abandon du savoir pour se référer aux spéculations et aux idées qui ne sont peut être pas conformes au savoir authentique éloignent de la voie de la modération.

Deuxièmement : L'érudition dans la science. En effet, la science augmente avec la modération et s'effrite avec l'exagération et la l'insouciance.

Troisièmement : La force de la raison ; Allah ﷻ s'est adressé dans Son Livre précieux aux gens doués d'intelligence, et s'est adressé à ceux qui réfléchissent, à ceux qui comprennent et s'est adressé à ceux qui se rappellent parmi les gens doués de l'intelligence correcte et saine et parmi les gens doués d'une raison claire et forte. Il y a en cela un signal indiquant l'importance de la raison et de la perception dans la compréhension des textes sacrés et des intérêts.

Quatrièmement : L'observation des expériences des gens, de l'histoire et des épreuves, des fausses passions qui y sont apparues, de même que les reformes qui sont survenues. En effet, cela suscite le souci de s'attacher au juste-milieu et à la modération, parce que l'histoire comporte beaucoup d'expériences sanglantes, beaucoup d'expériences fatales, et aussi beaucoup de bonnes expériences réformatrices ; celui qui les observe d'un œil impartial trouvera avec la force de sa raison et de sa perception que ceux qui ont réussi se fondaient sur le juste-milieu dans leur parole, leur science, leur raison et leur perception.

Cinquièmement : L'endurance ; parce que c'est le label des gens de science ; bien mieux, c'est le label des Prophètes et des Messager. Allah ﷻ dit : ﴾ *Endure (Muhammad) donc, comme ont enduré les Messagers doués de fermeté ; et ne te montre pas trop pressé de les voir subir [leur châtiment].*﴿[8] Allah ﷻ dit également : ﴾ *Sois donc patient, car la promesse d'Allah est vérité. Et que ceux qui ne croient pas fermement ne t'ébranlent pas !*﴿[9], celui qui prend les choses à la légère n'est pas intelligent, et celui qui n'est pas véritablement convaincu de la promesse d'Allah, et endurant, c'est qu'il se précipite lui aussi, et n'a pas une perception saine.

La patience et le manque de précipitation en toute chose sont parmi les marques du raffermissement sur la voie du juste-milieu et la de modération, et parmi les causes du succès dans les buts et les objectifs.

---

[8] Al Ahqaf, 35.
[9] Ar-Rum, 60.

Les causes de la déviation du juste-milieu et de la modération

Quant aux causes de la déviation du juste-milieu, il est possible de les résumer dans les points suivants :

1- L'ignorance.
2- La passion.
3- La prédominance du sentiment sur la raison.
4- L'impatience face aux résultats de ce qui est prescrit et la suggestion de résultats inacceptables dans ce qui n'est pas prescrit.
5- L'innovation dans la religion.
6- L'accusation des savants de l'Islam et des sages de compromission et d'abandon de la vérité.

Le juste-milieu en Islam sur la croyance et la législation

L'application du concept du juste-milieu et de la modération dans la vie des musulmans est très importante, et il faut à tout prix qu'ils soient bien compris ; parce que nous entendons des gens dire : La voie du juste-milieu, et le terme « juste-milieu » sont beaucoup utilisés sans normes légales islamiques ou logiques, et il est de notoriété publique que le « milieu » fait toujours référence à ce qu'il y a entre deux extrémités.
Qui détermine les deux extrémités ? Qui décrit la voie du juste-milieu ? Qui [a le droit de] dire : ceci est le juste-milieu et son contraire n'est pas le juste-milieu ?

La réponse est qu'il faut des règles qui fixent cela afin que cette voie ne nous mène pas à l'abandon des choses évidentes et incontestables dans la religion ou dans la croyance authentique, sous prétexte que nous recherchons un soi-disant juste-milieu. Le juste-milieu et la modération sont requis par l'Islam selon des garde-fous islamiques établis par les érudits de l'Islam.

L'Islam est une croyance et une législation, sa croyance est fondée sur le juste-milieu, comme l'ont indiqué les érudits de la croyance islamique.

Et la législation islamique est également fondée sur le juste-milieu, comme l'ont indiqué les érudits du *fiqh*, des *qawâid*, des *maqâssid* et des *oussoul*. Allah ﷻ dit : ﴾ *Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes* ﴿[10] ﴾ *une communauté de justes* ﴿ veut dire, comme l'ont expliqué les Compagnons et ceux qui les ont suivis : Nous avons fait de vous une communauté modérée et meilleure parce que vous vous situez à cheval entre l'extrémisme et le manque de sérieux. Il y a donc l'extrémisme et la légèreté dans les religions et les croyances et dans les différentes sectes de cette communauté, il y a extrémisme et légèreté dans différentes sortes de législations qui nous ont précédés, dans les différents groupes et factions.

Parmi les preuves de ce principe, il y a également ces paroles d'Allah ﷻ : ﴾ *Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement* ﴿[11] ; ﴾ *Ceux qui, lorsqu'ils*

---

[10] Al Baqara, 143.
[11] Al Isra, 29.

dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu ﴾[12]

Il est vérifié que le Prophète ﷺ a dit : « **Défiez-vous de l'excès ; ceux qui vous ont précédés n'ont été anéantis que par l'excès dans la religion.** »[13]

On rapporte que Ali ibn Abi Talib ﷺ, le calife orthodoxe a dit : « Les meilleurs personnes sont l'échantillon modéré vers lesquels retourne l'extrémiste et qui sont rejoints par le négligent. »[14] Rapporté par Ibn Al Moubarak d'après Muhammad ibn Talha d'après Ali ﷺ.

Un de nos pieux prédécesseurs a dit : « La religion d'Allah se trouve dans une position [à cheval] entre celui qui y pratique l'excès et celui qui la néglige ».[15]

Et voici une règle générale chez les imams érudits parmi nos pieux prédécesseurs et ceux qui ont écrit

---

[12] Al Furqane, 67.

[13] Rapporté par l'imam Ahmad dans Al Musnad 3/1851 et 5/3248 ; An-Nissâ dans As-Sunan n° 3059 ; Ibn Mâjah n° 3029, tous d'après Ibn Abbas ﷺ.

[14] Rapporté Ibn Abî Chaibah dans Al Mussanaf 7/100 n° 34498 et mentionné par Al Manâwy dans Faïdhoul Qadîr sans indication de la source.

[15] Voir dans Sunan Ad-Dârimy 1/72 une parole d'Al Hassan proche de ceci.

sur les croyances, ils disent : La véritable religion d'Allah, la religion agréée d'Allah, la religion d'Allah qu'on prescrit aux gens de suivre, est intermédiaire entre celui qui y pratique l'excès et celui qui la néglige.

Dans un hadith rapporté dans *As-Sahih*, le Prophète ﷺ a dit : « La religion en principe est de pratique facile. Toute personne qui cherchera à être trop rigoureux dans l'observance de la religion succombera à la tâche. »[16]

Et puis, « Quand on donnait à l'Envoyé d'Allah de choisir entre deux choses, il choisissait la plus facile, pourvu qu'il n'en résultât pas quelque péché »[17]

Dans un hadith qui se trouve dans *As-Sunan* et d'autres recueils de hadiths, et qui est *moursal* et a des *chawâhid*, d'après Muhammad ibn Al Mounkadir d'après Jabir : « En vérité, cette religion est solide ; il faut y avancer avec douceur, car *al-munbat* [celui qui détruit sa monture à cause de la rudesse de la marche] n'avance pas sur le terrain, ni ne conserve sa bête. »[18]

---

[16] Al Boukhari, hadith n° 39.

[17] Al Boukhari, hadith n° 3560 ; et Mouslim n° 2327 d'après Aïcha –qu'Allah soit satisfait d'elle.

[18] Rapporté par Ibn Al Mubarak dans *Az-Zouhd* 1334 en tant que parole d'Abdullah ibn Amr ﵁ ; Al Baïhaqi dans *As-Sunan* 3/18 ;

Dans un hadith authentique, le Prophète ﷺ a dit : « La religion la plus aimée d'Allah est la religion abrahamique pure (*al hanifiyah*) de pratique facile »[19] ; il a également dit : «Les rigoristes sont perdus ; trois fois »[20]

Lorsqu'il envoya ses deux Compagnons Muadz ﷺ et Abû Moussa Al Ach'ary ﷺ au Yémen, le Prophète ﷺ leur dit : «Facilitez, ne rendez pas difficile ; annoncez de bonnes nouvelles, non des choses à faire fuir ; faites-vous des concessions réciproques, et ne soyez pas en désaccord. »[21]

Al Hâkim dans *Ma'rifatou Ouloumil* Hadith 96 ; Al Haïtsamy dans *Majma'uz Zawâyid* 1/62 d'après Jabir ﷺ. Ibn Hajar l'a évoqué dans *Fathoul Bâry* 11/297 ; Ahmad a rapporté sa première phrase dans *Al Musnad* 20/13052 d'après Anas ﷺ.

[19] Rapporté par Al Boukhari *mouallaqan* [c'est-à-dire qu'il évoque ce hadith dans *As-Sahih* sans mentionner sa chaîne de rapporteurs], Titre de la foi – 29 Chapitre La religion musulmane est facile à pratiquer. Al Boukhari l'a également rapporté dans son livre *Al Adabul Mufrad* 288, de même que Ahmad dans *Al Musnad* 4/2107 d'après Ibn Abbas ﷺ.

[20] Rapporté par Ahmad dans Al Musnad 6/3655 ; Mouslim 2670 ; Abû Dawud 3608, tous rapportent ce hadith d'après Abdullah ibn Mas'oud ﷺ.

[21] Al Boukhari, hadiths n° 4341, 4344, 6124, 7172 ; et Mouslim n° 1733, tous les deux d'après Abû Bourdah ﷺ. Et rapporté par At-Tayâlissy dans Al Musnad 498, d'après Abû Moussa Al Ach'ary ﷺ.

Il s'agit là de la règle générale de l'appel à l'Islam, de l'avis unanime des érudits de l'Islam ; de même on rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Les choses qu'Allah aime le plus sont celles qui sont modérées »[22]

Aussi, cela est clair et il est clair que ce juste-milieu et cette modération sont requis, que des preuves islamiques démontrent cela et que c'est une grâce accordée à cette communauté afin qu'elle subsiste et reste. Il est clair également que les extrémistes et les insouciants n'ont pas d'avenir, et que celui qui est loyal envers cette communauté restera ; et que resteront également, celui qui est sincère, le savant, et l'enseignant qui enseigne à cette communauté, et que ceux qu'il influence seront dans cette voie droite qui est prouvée par le texte révélé, la conduite et les paroles des califes, les œuvres des érudits de l'Islam et leurs écrits.

---

[22] Al Ajlouny a mentionné dans Kachfoul Khafâ 1/391: « Les meilleures des choses sont celles qui sont au milieu » et dans une autres version « Les milieux ».

Le juste-milieu de l'Islam entre les religions et les législations

Le juste-milieu a plusieurs aspects en ce qui concerne la pratique, soit selon la description précédente, soit selon la méditation réaliste.

L'Islam est le juste-milieu entre les religions. Celui qui médite sur la croyance islamique trouvera qu'elle est le juste-milieu entre les différentes religions. Les religions dont nous parlons ici sont chaque religion que les gens ont pratiquée et observée, que ce soit une religion dont l'origine est authentique, ou une religion qui est fausse à la base. L'Islam est le juste-milieu entre le judaïsme et le christianisme[23] ; et l'Islam est le juste-milieu entre la religion des adorateurs du feu et le bouddhisme. L'Islam est le juste-milieu entre les partisans des normes juridiques, entre les romains et ceux qui s'approprient le pouvoir.

---

[23] Les juifs font preuve de manquement dans la religion ; ils ont changé le Livre d'Allah, tué leurs Prophètes, menti contre leur Seigneur et mécru en Lui. Les chrétiens sont les gens de l'exagération ; ils ont exagéré dans leur religion par le monachisme, et ce qu'ils ont dit sur Jésus ﷺ.

L'Islam est le juste-milieu dans le domaine de la moralité et des transactions. L'Islam a prôné les conduites morales louables et y a incité ; mieux encore, Allah ﷻ a décrit Son Prophète Muhammad ﷺ par cela en disant : ﴾ *Et tu es certes, d'une moralité imminente*﴿[24]. Cependant, il n'a pas fait de l'abandon de la dignité une conduite morale louable et n'a pas fait de l'abandon de la vérité une conduite morale louable ; au contraire, il a fait que la conduite morale louable soit le juste-milieu entre la douceur et la force. En effet, la force est parfois requise et la douceur avec les musulmans et les non musulmans parfois requise. La vérité est entre ceci et cela (les deux). L'Islam est également le juste-milieu entre les religions, les différentes transactions et les différentes législations dans lesquelles il y a des transactions parmi les gens, entre ceux qui permettent toutes les sortes d'intérêt usuraires et ce qui comporte une injustice envers les gens d'une part et d'autre part ceux qui interdisent toutes les sortes les transactions entre les gens et interdisent les gains que l'homme réalise si ce n'est par un travail manuel ; l'Islam exhorte en effet au commerce, exhorte au travail et exhorte à l'économie ; il encourage à faire fructifier

---

[24] Al Qalam, 4.

les biens. Toutefois il interdit l'injustice dans tout cela, et interdit de s'accaparer injustement les biens des gens, interdit que les riches aient le monopole de la richesse contrairement à ce qui se passait dans les législations antéislamiques et dans les législations des religions de ceux qui nous ont précédés.

L'Islam est le juste-milieu dans les croyances qu'il a ordonnées, dans les annonces faites par Allah ﷻ et par Son Messager ﷺ.

Et dans le monothéisme, l'Islam est le juste-milieu entre ceux qui exagèrent et associent à Allah ﷻ, comme les chrétiens et les juifs d'une part, et d'autre part, ceux qui sont indifférents et s'éloignent de cela, parmi ceux qui pensent que tout le monde est monothéiste quel que soit ce qu'ils font. L'Islam invite en effet à l'unicité d'Allah ﷻ à travers ce qu'Il a ordonné dans Ses paroles suivantes : ﴿ *Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif* ﴾[25] ﴿ *et ton Seigneur a décrété : n'adorez que Lui...* ﴾[26]

---

[25] Az-Zumar, 2.
[26] Al Isrâ, 23.

Le juste-milieu des gens de la Sunna entre les sectes et les groupes

Les gens de la Sunna et du Regroupement Communautaire sont le juste-milieu dans le chapitre des attributs d'Allah entre ceux qui assimilent Allah ﷻ aux créatures et Lui donnent des ressemblances et ceux qui nient Ses attributs et les vident de leurs sens. Et dans les chapitres de la foi, les gens de la Sunna et de l'Islam authentique sont le juste-milieu entre les exagérateurs *takfirites* [ceux qui traitent les musulmans de mécréants] d'une part et les *murjiites* [qui estiment que le péché n'est pas préjudiciable tant qu'on a la foi] d'autre part.

Et ils sont le juste-milieu dans l'affirmation que la foi est parole, œuvre et conviction entre ceux-ci et ceux-là [c'est-à-dire entre les *takfirites* et les *murjiites*].

De même, l'Islam est le juste-milieu dans l'amour des Compagnons du Prophète ﷺ entre ceux qui exagèrent au point de les diviniser d'une part et les *nawâssib* qui dénigrent certains Compagnons d'autre part.

En effet, les gens de la Sunna et du Regroupement font l'éloge de tous les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ, et disent à leur sujet ce qu'a dit Allah ﷻ : ﴾ *Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre.*﴿[27]

Et dans les chapitres de l'imamat et du pouvoir, les gens de la Sunna et du Regroupement Communautaire, voire la religion islamique, est le juste-milieu entre ceux qui ont divergé sur cette question importante par la parole et l'action ; il s'agit d'une part des khâridjites qui estiment qu'il faut se dresser contre les détenteurs du pouvoir lorsqu'ils jugent qu'ils commettent des erreurs et des choses blâmables, et d'autre part a ceux qui estiment qu'à la base, on ne doit pas donner de conseils au détenteur du pouvoir et que tout ce que ce dernier dit est une vérité absolue, parce qu'ils sont les représentants d'Allah ﷻ sur Sa terre.

---

[27] Al Fath, 18.

L'obéissance à l'ordre du détenteur du commandement, fait partie du juste-milieu

Les gens de la Sunna et du Regroupement Communautaire estiment qu'il est obligatoire d'obéir au détenteur du commandement, en raison de l'ordre donné dans ce sens par le Prophète ﷺ qui dit : « Il t'incombe d'entendre et d'obéir pour les choses qui te plaisent ou te déplaisent, dans la misère comme dans l'aisance et même si ton chef te prive de tes droits. »[28]

Et Oubâda ibn As-Sâmit ﷺ a dit : « Nous prêtâmes serment de fidélité au Messager d'Allah ﷺ d'entendre et d'obéir pour les choses qui nous plaisent ou nous déplaisent, dans la misère comme dans l'aisance et même si nos chefs nous privent de nos droits, et de ne jamais disputer le pouvoir à ceux qui l'ont, et de dire la vérité où que nous soyons, ne craignant dans le sentier d'Allah le blâme d'aucun blâmeur » [29] comme cela est rapporté dans *Sahih Mouslim*.

---

[28] Mouslim, 1837.

[29] Mouslim, 1709 ; Al Boukhari a rapporté un hadith proche de celui-ci 7056 ; Ahmad dans *Al Musnad* 37/22735 et Ibn Abî Assim dans *As-Sunna* 1029.

La question du pouvoir est une question très importante ; toutefois, dans la voie du juste-milieu, il y a le conseil, l'explication et l'entraide avec les détenteurs du pouvoir dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété.

Le juste-milieu et la modération dans le fiqh et les jugements

Cela se manifeste dans ce qui suit :

Premièrement : Le fait de tenir compte du *ijtihad* ; en effet, le *ijtihad* est toujours en vigueur et n'est pas fermé [30].

Parmi eux, il y en a qui ont grandement ouvert la porte du *ijtihad* au point que des gens qui ne le méritent pas y sont entrés, ainsi que des gens qui ne comprennent pas les textes révélés, ni les règles générales, ni les fondements.

Aujourd'hui, nous apprenons que des gens font le *ijtihad* sur des questions religieuses et les grands

---

[30] Ach-Châtiby a dit dans Al Muwâfaqât 5/11 : « Il y a deux sortes de ijtihad : Le premier : il n'est pas possible qu'il s'arrête jusqu'à ce que s'arrête la charge imposée à l'homme et cela à l'arrivée du Jour Dernier. Le deuxième : il peut s'arrêter avant la fin du monde… »

évènements qui, s'ils s'étaient produits à l'époque de Oumar ﷺ, il aurait rassemblé les Compagnons ayant pris part à la bataille de Badr[31] pour les résoudre.

Aujourd'hui, des évènements importants se produisent dans la communauté et une ou deux personnes parmi les étudiants en science islamique qui n'ont pas le niveau requis prononcent la fatwa sur ce sujet. Ils ne sont pas parvenus au niveau de l'érudition dans la science religieuse, alors que c'est des questions que la plupart de savants n'osent pas évoquer ; or, dans ce cas, il faut plutôt que tous les érudits se rassemblent pour étudier cette question nouvelle ; la porte du *ijtihad* est donc ouverte, toutefois, cette ouverture est le juste-milieu entre

---

[31] Al Boukhari a dit dans son livre *As-Sahih*, dans le Titre d'Al I'tissâm, Chapitre 28 –De ces Paroles d'Allah :﴾... *et qui décident de leurs affaires communes en se consultant* ﴿ [Ach-Choura, 38] ; et ﴾... *Et consulte-les à propos des affaires* ﴿ [Al Imran, 159] : ... Après le Prophète ﷺ, les imams [chefs] consultaient les gens de science loyaux sur les choses permises [lorsqu'elles ne sont régies par aucun texte révélé] afin de choisir ce qui était le plus facile ; mais lorsque le Qur'an ou la Sunna était explicite sur un point, ils s'y conformaient toujours suivant en cela l'exemple du Prophète ﷺ... -Les lecteurs du Qur'an, qu'ils fussent jeunes ou vieux, étaient les conseillers d'Oumar ﷺ, et il s'en tenait toujours à la lettre du Livre d'Allah ﷻ.

deux groupes : entre ceux qui, dès le départ, estiment que la porte du *ijitihad* est fermée d'une part et d'autre part ceux qui estiment que la porte du *ijtihad* est ouverte à chacun, y compris ceux qui n'ont pas le niveau requis pour cela.

Deuxièmement : La modération et le juste-milieu dans le *fiqh* et les jugements nous interpellent au juste-milieu entre deux tendances, entre l'attachement aux écoles de jurisprudence et l'abandon de ces écoles. Il y a en effet d'une part, des gens qui demandent le démantèlement des écoles de jurisprudence islamique, et que les écoles ne sont pas une vérité absolue, qu'elles l'étaient pour une période dépassée et qu'il incombe actuellement de revenir aux livres du hadith et de la Sunna et d'abandonner les livres des écoles quelles qu'elles soient, et d'autre part, un autre groupe qui estime qu'il faut rester sur les textes des écoles, et qu'ils connaissent mieux cela, et que leurs textes et les paroles des érudits des écoles sont adéquats pour tout le temps ; la vérité est le juste-milieu entre ces deux groupes ; parce que la compréhension des dires des savants des écoles est requise, car ils sont ceux qui ont compris la législation et l'ont décrite minutieusement. Toutefois, chaque période a des règles, chaque période a une

compréhension, et la législation islamique est dépendante des objectifs et dépendante de la concrétisation des intérêts et du fait de repousser les méfaits. Rester sur les textes d'érudits précédents qui ne sont pas avec nous à cette époque et ne traitent pas les sujets que nous vivons, ni les motifs, les objectifs et les intérêts que nous avons et qui doivent être pris en considération, et les méfaits qu'il faut repousser, ne fait pas partie de la modération. La modération consiste à admettre leurs dires, comprendre ce qu'ils ont voulu, admettre leurs jugements, connaître ce qu'on leur reproche. Il faut plutôt méditer les textes révélés ; parce que les textes sont vastes et pour toutes les époques et admettre les dires des érudits est requis pour comprendre ces textes. L'Islam est donc le juste-milieu en ce qui concerne les écoles entre ceux qui renient les écoles de jurisprudence et les fanatiques de ces écoles.

Troisièmement : De même, le juste-milieu et la modération sont une marque de cette religion et la marque des gens de la Sunna et du Regroupement Communautaire entre l'excès de rigueur d'une part, et la pratique facile non disciplinée d'autre part.

Le Prophète ﷺ a ordonné de faciliter les choses et a exhorté à cela ; et lorsqu'on lui donnait de choisir

entre deux choses, il choisissait la plus facile, pourvu qu'il n'en résultât pas quelque péché. [32]

Il y a dans ce hadith l'interdiction de l'extrémisme qui consiste à mettre les gens dans la gêne. Ceux qui adoptent l'extrémisme et prétendent que la vérité se trouve dans la rudesse et dans la dureté se trompent ; ce n'est qu'une sorte d'exagération dans les jugements qu'il faut abandonner. La vérité consiste plutôt à être rude à la place appropriée et prouvée par le texte révélé, ou bien là où on nous demande de choisir entre deux choses dont le texte n'a pas précisé de choisir l'une d'elles ; à ce moment là, nous choisissons la plus facile pourvu qu'il n'en résulte pas quelque péché. Ceci est très important concernant les études, les articles, les conférences et les orientations que nous donnons aux jeunes ; nous devons nous efforcer de nous éloigner de l'extrémisme nuisible, de la pratique de rudesse, et de l'adoption de la dureté qui suscite la gêne dans les âmes, même pour cohabiter avec les gens. Il faut que l'on adopte le juste-milieu et la modération dans tout cela, parce que la législation islamique est venue prôner la négation de la gêne car *al-munbat* [celui qui détruit sa monture

---

[32] Al Boukhari, hadith n° 3560 ; et Mouslim n° 2327 d'après Aïcha –qu'Allah soit satisfait d'elle.

à cause de la rudesse de la marche] n'avance pas sur le terrain, ni ne conserve sa bête. »[33]

De même l'Islam dans ses préceptes, sa jurisprudence et ses objectifs prône le juste-milieu entre les intérêts et les méfaits. Des gens ont exagéré dans la recherche des intérêts au point de préférer le soi-disant intérêt au texte sacré, si bien que certains parmi eux ont dit : là où il existe l'intérêt, c'est que c'est ce que veut la législation d'Allah. Et d'autres ont exagéré en estimant que les intérêts sont totalement inexistants, que la réflexion sur les textes sacrés est vaine ; ils estiment que seul les textes constituent l'intérêt et qu'il faut considérer leur sens apparents.

La législation islamique est une législation qui a des motifs ; c'est une législation fondée sur le fait d'attirer les intérêts de repousser les méfaits. Celui à qui échappent les règles de la législation islamique et ses objectifs, la pratique de cette législation bénie lui échappe également. En effet, cette législation bénie,

---

[33] Rapporté par Ibn Al Mubarak dans *Az-Zouhd* 1334 en tant que parole d'Abdullah ibn Amr ﷺ ; Al Baïhaqi dans *As-Sunan* 3/18 ; Al Hâkim dans *Ma'rifatou Ouloumil* Hadith 96 ; Al Haïtsamy dans *Majma'uz Zawâyid* 1/62 d'après Jabir ﷺ. Ibn Hajar l'a évoqué dans *Fathoul Bâry* 11/297 ; Ahmad a rapporté sa première phrase dans *Al Musnad* 20/13052 d'après Anas ﷺ.

la législation islamique, est une législation fondée sur les motifs, les objectifs et la prise en compte des intérêts[34], fondée dans le fiqh sur la connaissance de la différence et la synthèse des préceptes sur lesquels il y a des textes sacrés, ou sur lesquels les érudits ont fait le *ijtihad*.

Celui à qui cette connaissance échappe n'est pas indiqué pour faire le *ijtihad* et donner le jugement sur les situations des gens.

Ainsi, il nous faut tenir au juste-milieu entre ceux qui nient les intérêts de manière absolue d'une part et ceux qui y exagèrent d'autre part. Notre législation a en effet des motifs, nous tenons compte des intérêts et des objectifs de la législation. Pour cela, nous trouvons des dires des grands érudits de l'Islam comme l'imam Abû Hanifa, l'imam Mâlik, l'imam Ach-Châfiî, l'imam Ahmad, et les dires de Cheikh Al Islam Ibn Taimya et son disciple Ibn Al Qayyim sur beaucoup de questions dans lesquelles ils estiment que les intérêts sont dépendants du texte sacré ; au point qu'ils ont parlé des questions qui, peut être, vont à l'encontre de la fatwa d'aujourd'hui, parce qu'ils tiennent compte des intérêts visés par la législation islamique.

---

[34] Voir *I'lâmul Mouwaqiîne an Rabbil Âlamine* 4/337.

Le fait de tenir compte des objectifs et des intérêts est une nécessité islamique indispensable pour implanter la voie du juste-milieu et de la modération dans les choses.

Le juste-milieu et la modération sur le jugement des choses

Les choses se renouvellent, les questions se diversifient, et chaque jour nous avons une nouveauté. Il n'y a pas de doute que le temps bouge, que le progrès est rapide, et que la civilisation est flamboyante et ne s'arrêtera pas au jugement d'un spécialiste du fiqh ou d'un prédicateur, ou de la spéculation d'un spéculateur. La civilisation progresse et se développe, comme on peut l'observer à l'époque actuelle.

Il faut donc qu'il y ait une voie claire modérée dans le jugement des choses, des situations, des personnes, des idées et des propositions, des intentions et des objectifs, des sociétés, des Etats, des savants, des prédicateurs et des gens. Cette voie du juste-milieu doit être mise en place dans des thèses et des mémoires afin que les étudiants en sciences religieuses qui désirent la reforme, la prédication et l'orientation ne ratent pas la voie modérée ce faisant.

Parmi les règles des gens de la science, il y a celle-ci : « Le jugement d'une chose procède de sa

conception » [35] Et Allah ﷻ nous a dit : ﴿ *Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance* ﴾[36] ; aussi, celui qui veut émettre un jugement sur une chose sans connaissance totale de la chose, ou émettre un jugement sur une situation, une personne, des idées, des études, des intentions et des objectifs sans connaissance légale de cela, c'est qu'il est en train de poursuivre ce dont il n'a aucune connaissance.

Il nous faut avoir ce verset en mémoire, de même que cette parole d'Allah sur l'interdiction de parler sans connaissance, étant donné qu'Il a couplé cela à l'association, Allah ﷻ dit en effet : ﴿ *...et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas* ﴾[37] Et le Prophète ﷺ a interdit de parler sans connaissance et a dit : « **Le plus audacieux parmi vous à émettre des fatwas est le plus audacieux dans l'Enfer** »[38]

Comment devons nous juger les situations ? Les gens, comme vous le voyez, jugent tout ; est-il convenable que les penseurs et les savants, les gens

---

[35] Voir cette règle générale dans « *Mughnil Mouhtaj* » 2/363 ; et « Hâchiyatoul Boujairmy 1/97, 374 et 3/232 ; et 4/57.

[36] Al Isrâ, 36.

[37] Al A'raf, 33.

[38] Ad-Dârimy 1/57, Abû Abdullah Muhammad ibn Muflih Al Maqdassy, dans Al Âdâbuch Chariyyah 2/156.

de la voie intellectuelle et de la voie droite dans la spéculation et la réflexion soient pressés ? Et qu'ils ne soient pas posés dans les jugements qu'ils émettent sur les choses ?

Que vous soyez des étudiants ayant des niveaux élevés ou autres, il ne convient pas que vos pensées et vos jugements sur les choses n'aient pas de méthodologie. Si on laisse les gens prononcer des jugements sur les choses sans méthodologie, cela suscitera des choses et des choses du genre que nous avons vues, et produira des pensées, des opinions et des jugements sur les situations, les personnes, les sociétés, les Etats, voire le jugement sur les intentions et les jugements sur les gens de la science avec ce que vous voyez et ce que vous allez voir dans l'avenir.

Nous réclamons une voie dans laquelle nous devons penser et par laquelle nous devons penser, qui sera une base pour la pensée ; comment devons-nous penser ? Comment devons nous déduire les résultats de leurs prémices ? Est-il possible qu'il y ait un jugement sur les résultats et les choses, et qu'il y ait des résultats sur le jugement ou l'action sans les prémices d'une pensée saine ? Comment devons nous rectifier les idées et la méthode du jugement sur les choses ? Ceci fait partie des tâches les plus importantes.

Parmi les règles générales, il y a le fait que ce n'est pas tout le monde qui donne un jugement sur chaque question. Il y a des choses importantes qui doivent être laissées aux grands qui voient les choses d'un regard global. Vous ne connaissez pas toutes les choses ; est-il possible à un étudiant, une personne raisonnable, une personne cultivée ou toute autre personne parmi les gens de s'ériger en celui qui juge les situations, ou un Etat, ou des savants, ou des idées sans anxiété, sans réflexion, sans application des règles islamiques ?

Il y a des gens qui veulent que leur habitude dans le jugement soit d'admettre une partie des choses ; ils estiment qu'un seul texte en leur possession est suffisant pour prononcer le jugement total sur un sujet. Si tel était le cas, les savants du fiqh ne seraient pas en petit nombre.

Comment distinguer les savants du fiqh de l'Islam ?

Les savants du fiqh de l'Islam sont ceux qui ont étudié tous les textes sacrés, ont étudié leurs motifs, ont étudié les objectifs, ont étudié les intérêts et les méfaits. Le jugement islamique ne dépend donc pas d'une seule chose sur laquelle l'on réfléchit. Il faut absolument être modéré en jugeant les choses, et cela en évitant le groupe de ceux qui exagèrent en jugeant seulement sur la base d'une idée qui leur est venue, et l'autre qui abandonne la chose comme s'il n'était pas concerné.

Nous avons besoin du juste-milieu dans la voie ; non pas la voie de ceux qui exagèrent et émettent toujours les pires jugements sur les choses et les personnes, jugent en se basant sur la conjecture, manquent de clairvoyance et se fondent sur un mot qu'une personne a prononcé pour émettre le jugement, ou une chose adoptée par une instance. Il faut que l'individu soit juste et équilibré entre les aspects positifs et les aspects négatifs, équilibré entre les avantages et les méfaits, équilibré dans le jugement des choses entre ceux qui exagèrent et ceux qui sont négligents.

Celui qui veut juger sans éviter les deux extrêmes se dirige vers la sortie de la modération de la législation et de la modération dans les choses.

Le musulman est en principe bon, même si l'on trouve chez lui des actes et des paroles qui ne conviennent pas, le principe de base chez lui n'est pas le doute et la suspicion, ni de dire du mal ou d'aller vers le mal.

Le principe dans les idées que le musulman émet et qu'il y soit habitué à aimer le bien, et non à aimer le mal, le péché, la calomnie ou la corruption. Il est plutôt habitué au bien en ce qui concerne les idées, sauf si le contraire de cela est prouvé, par une parole claire ou une œuvre nette, à ce moment seulement, on a le contraire de ce principe.

On doit prendre en considération les apparences des intentions et des objectifs, et ne pas juger les intentions et les desseins des gens par rapport à un comportement apparent ou une parole apparente ; parce que c'est Allah ﷻ qui connaît les intentions et les desseins. Nous devons prendre garde d'avoir des mauvaises présomptions sur les gens. Allah ﷻ dit : ﴿ *Évitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché.*﴾[39]

---

[39] Al Hujurat, 12.

Le Prophète ﷺ a dit dans un hadith à propos du témoignage : « Aperçois-tu le soleil ? » « Oui », répondit-il. « Témoigne pour des choses semblables [c'est-à-dire les choses que tu as aperçues comme tu aperçois le soleil] ou laisse le témoignage »[40]

Le juste-milieu est requis dans la pensée. Nous trouvons la pensée des jeunes de nos jours, voire la pensée des gens en général, et même la pensée de certaines élites dispersée et ramifiée entre une raison stérile ou un sentiment irraisonné.

La raison et la perception, la raison et l'équilibre sont requis, toutefois on ne doit pas supprimer le sentiment, et le cœur sensible est requis, l'enthousiasme dans la religion est requis ; de plus, la raison saine et la considération du texte révélé ne doivent pas être absents. Celui qui érige son sentiment en juge dans tous ses comportements sans connaissance, ou sans se référer aux érudits en science religieuses, ou se référer aux directives du détenteur du pouvoir, ou sans que cela soit basé sur des règles de la législation islamique, c'est qu'il poursuit un sentiment comme l'ont poursuivi les khâridjites, ou les moutazilites, ou les adeptes des passions.

---

[40] Rapporté par Al Hâkim et Al Baïhaqi d'après Ibn Abbas ﷺ.

En effet, les adeptes des passions n'ont été attirés dans les passions que par un sentiment qui n'est pas discipliné à l'aide d'un texte révélé ou d'une voie saine.
Les khâridjites s'étaient opposés aux Compagnons et avaient assassiné le meilleur des hommes de leur époque, c'est-à-dire Ali ﵁.

Qui a assassiné Ali ﵁, est-ce les ennemis de l'Islam ? Non… c'est plutôt un homme qui passe ses nuits à prier et ses journées à jeûner qui l'a tué ; il s'agit de Abdou Rahman ibn Mouljim le khâridjite[41] que Oumar ibn Al Khattab ﵁ envoya en Egypte lorsque Amr ibn Al Ace ﵁ avait demandé un lecteur du Qur'an pour enseigner le Qur'an aux gens. Il dit : Les gens de l'Egypte ont besoin d'un lecteur pour enseigner la lecture du Qur'an aux gens, alors Oumar ﵁ dit dans une lettre qu'il envoya à Amr ibn Al Ace ﵁ : Je t'ai envoyé un homme vertueux, c'est Abdou Rahman ibn Mouljim, je t'ai préféré à moi en te l'envoyant. Lorsqu'il arrivera auprès de toi, honore-le, et donne lui une maison où il enseignera la lecture du Qur'an aux gens.

---

[41] Tué en l'an 40 A.H. voir *An-Noujoumouz Zâhira* 1/155, et *Al I'lâm*, 3/339.

Abdou Rahman ibn Mouljim resta en Egypte jusqu'à l'apparition du mouvement des khâridjites ; ce mouvement apparut pour la première fois au Yémen, puis en Egypte et se mis à se propager en Egypte et ils l'influencèrent, parce qu'il était très vertueux, très sentimental, mais connaissait peu de choses en science islamique et en fiqh ; il était en outre esseulé. Pour cela, il lui arriva ce qui lui était arrivé et il assassina le meilleurs des hommes de son époque, Ali ibn Abi Talib ﷺ ; puis, lorsqu'on l'attacha pour le talion, il dit à ses bourreaux : Ne me tuez pas d'un seul coup, tuez-moi petit à petit, amputez mes membres sous mes yeux, afin que j'observe comment mes membres sont amputés dans le sentier d'Allah ﷻ.

La prédication des khâridjites resta secrète, circulant entre les gens au point que Imran ibn Hattan fit l'éloge du meurtrier de Ali ﷺ par des vers dans lesquels il dit *–nous implorons la protection d'Allah* :

Ô coup d'un homme pieux par lequel il n'a voulu
Que parvenir à l'agrément du Détenteur du Trône
En vérité, je pense à lui par moment et je le considère comme

L'homme qui fait équitablement plein poids auprès d'Allah.[42]

Il s'agit là *–nous implorons la protection d'Allah-* de la religiosité exagérée qui amène l'individu à voir que ce qui n'est pas bien est bien.

Le sentiment exubérant, l'enthousiasme pour la religion, le soi-disant djihad qui repose sur ce genre d'idées et cette exagération sont inadmissibles de leurs auteurs ; le juste-milieu et la modération n'admettent pas cela. Bien mieux, ils combattent leurs auteurs, parce que s'ils restent, ils égareront les gens. En effet, ils furent combattus par Ali ﵁ et par Ibn Abbas ﵁, Mouâwiya ﵁, l'Etat des Omeyyades, l'Etat des Abbassides et ainsi de suite jusqu'à nos jours. Ainsi, tous ceux qui détiennent la vérité combattent ceux qui exagèrent dans la religion, parce que le Prophète ﷺ a mis en garde contre cela.

[42] Ces vers sont de Imran ibn Hattan le khâridjite, il y fait l'éloge de Abdou Rahman ibn Mouljim ; extraits de *Mouqâtilout Tâlibine* 38, et *Tabaqâtouch Châfiiyatil Koubra* 1/288, et *Al Bidâyatou wan Nihâya* 11/19 et 12/352.

Le juste-milieu dans la manière de penser

Le juste-milieu est requis dans la pensée, sur les jugements qu'on émet sur les choses, et dans la manière de penser entre la spéculation sur les prémices et les résultats ; beaucoup de personnes voient les choses par rapport au présent, par rapport à la réalité actuelle, mais ne réfléchissent pas sur les conséquences et les résultats. Les sages qui suivent la religion comprennent ses préceptes, ses textes et ses objectifs ; ils réfléchissent sur les prémices de même qu'ils réfléchissent sur les conséquences. Certaines personnes de la science ont dit : *Celui qui n'a pas un début embrasé n'a pas une fin lumineuse.*

Celui qui fait une réflexion saine sur le début, réfléchit sur les causes à l'origine des choses et sur leurs mobiles, pour voir comment il doit les juger, sera sain dans sa réflexion sur les résultats. Mais s'il ne réfléchit pas sur les débuts, ni les causes, ni les mobiles, et ne réfléchit pas sur la cause d'une chose, ou comment cela est arrivé, mais ne réfléchit que sur le but de cela, c'est une erreur sans aucun doute dans la pensée. Parce que la pensée juste consiste à ce qu'il réfléchisse sur le début, et réfléchisse sur la fin. Celui

qui ne parvient pas à réfléchir sur les résultats ne parvient pas à la réflexion saine.

Beaucoup de ceux qui ont un sentiment exubérant, et ont une réflexion courte observent les choses de manière superficielle sans tenir compte du résultat et de la fin.

De même, il nous est requis une réflexion de juste-milieu dans la dissociation entre la réalité et la spéculation. En effet, beaucoup de personnes font des spéculations, des utopies, des absurdités qui peuvent logiquement être saines, mais impossibles ou presque impossibles du point de vue de la pratique. Est-il normal que ceux qui étudient le fiqh, les connaisseurs musulmans, et les gens qui aiment le bien soient prisonniers des utopies irréalisables, et qu'ils soient prisonniers des spéculations qui ne correspondent pas à la réalité ?

Celui qui veut la reforme véritable doit œuvrer avec ce qui est possible et réaliste, et non mettre la réalité de côté pour faire des spéculations qui lui font haïr la réalité ou fuir la réalité.

Pour cela, on peut se demander : Comment œuvrer ? Et le Prophète ﷺ est venu auprès d'un peuple de l'ignorance antéislamique, a-t-il annulé tout ce qui avait lieu à l'époque antéislamique ?

Tel n'est pas le cas ; au contraire, il a admis les préceptes de l'époque antéislamique dans plusieurs choses, et a fait des actes des gens de l'époque antéislamique dans plusieurs choses, un point de son départ. Il a procédé ainsi alors qu'ils étaient des gens de l'époque antéislamique ; qu'en est-il donc si la question se pose dans un pays islamique, ou entre les adeptes de l'Islam, ou entre les gens de la science islamique sur des sujets sur lesquels il y a divergence d'opinions entre les érudits ?

Il est requis de vous, -vous qui portez le message de l'Islam, vous prédicateurs de l'Islam, vous orateurs des mosquées, vous imams des mosquées, vous savants de l'Islam, vous jurisconsultes de l'Islam-, d'être réalistes dans ce que vous avancez. Il n'est pas acceptable que nos propositions soient utopiques, ou loin d'être applicables. Vous ne pouvez pas appliquer sur les gens ce qui ne leur est pas acceptable, ce qui n'est pas acceptable dans leurs intérêts. Il faut que nous tenions compte des conjonctures des gens et ce sur quoi ils divergent. Les utopies et les spéculations ne sont donc pas acceptables.

De même, si nous voulons que les gens soient utopistes dans le domaine de la prédication, se présentent auprès des gens avec leurs discours et leurs

spéculations et stimulent les gens dans un domaine qui n'est pas celui de la stimulation.

Et qu'ils soient utopistes comme ceux qui incitent au djihad là où il n'y a pas un domaine véritable du djihad, et ceux qui exhortent à reprouver le mal par la main alors que seul les services spécialisés peuvent reprouver par la main ; cela aussi pousse les gens à l'enthousiasme, et à ce moment, ils déchargent leur enthousiasme dans des voies illégales qui pourraient avoir pour conséquences le genre d'attentat qui s'est produit à Riyad, et ce qui pourrait arriver dans l'avenir.

Il vous incombe donc de veiller à ce que votre discours ne soit pas utopique et à ne pas dire des paroles que les gens pourraient appliquer à une situation qui n'est pas dans votre esprit. Certains enseignants ou certains prédicateurs et orateurs prononcent des paroles qui sont en elles-mêmes vraies, et l'orateur, ou le prédicateur, ou l'enseignant ou le professeur d'université a des normes qui l'empêchent de dépasser la limite permise par la religion dans la pratique de ce qu'il a évoqué ; toutefois, il n'y a pas de garantie que celui à qui il s'adresse n'ira pas au-delà du permis par la religion dans sa pratique de ce qu'on a dit, et la vérité est cette parole d'Allah ﷻ : ﴿ *Ô vous qui croyez ! Ne dites pas*

: "Râ'inâ"[43] (favorise-nous) mais dites : "Onzurnâ" (regarde-nous); et écoutez ! Un châtiment douloureux sera pour les infidèles.❵[44]

Allah ﷻ interdit aux Croyants de dire *"Râ'inâ"*, pourquoi donc ? La réponse est qu'il est possible de comprendre le mot *"Râ'inâ"* comme le disent les juifs *"Râ'inan"*, c'est-à-dire la dureté, la rudesse, la sévérité, voulant qualifier ainsi le Prophète ﷺ et ses Compagnons.[45]

---

[43] On demande aux gens d'éviter l'expression *"Râ'inâ"* qui prêtait à un mauvais calembour dans la bouche des Juifs qui le prononçaient de façon à lui donner un mauvais sens.

[44] Al Baqara, 104.

[45] Il est rapporté dans l'exégèse de Ibn Katsir, 1/374 en commentant cette parole d'Allah : ❴ *Ne dites pas : "Râ'inâ"*❵ : Ibn Abbas ؓ a dit : Ils disaient au Prophète ﷺ *"âr'inâ sam'ak"* (prête-nous ton oreille)

Et Moujahid a dit : [...]

Dans une autre version : Ne dites pas : écoute de nous et nous écoutons de toi.

Atâ a dit : C'est une langue qu'utilisaient les Auxiliaires [Ansars], Allah interdit cela.

Al Hassan a dit : Un propos *râ'in* est un propos moqueur. Il leur a interdit de se moquer des propos de Muhammad ﷺ et de l'Islam auquel il les invite.

Abû Sakhr a dit : Lorsque le Messager d'Allah ﷺ se retournait, celui des Croyants qui avait un besoin l'appelait en disant :

"âr'inâ sam'ak" (prête-nous ton oreille). Allah honora Son Messager ﷺ en interdisant qu'on lui dise cela.
As-Sady a dit : Un homme comptant parmi les juifs des Benou Qaynouqâ' nommé Roufâa ibn Zaïd, se rendait chez le Prophète ﷺ et lorsqu'il le rencontrait, il lui parlait en disant : *"âr'inî sam'ak"* (prête-moi ton oreille), "écoute sans qu'il te soit donné d'entendre".
Les musulmans pensaient qu'on honorait les Prophètes de cette manière ; c'est ainsi que des gens parmi eux disaient : "écoute sans qu'il te soit donné d'entendre" : c'est-à-dire sans être méprisé. C'est le verset qu'on trouve dans la sourate An-Nissâ'. Allah a dit auparavant aux Croyants de ne pas dire : *"Râ'inâ"*[45] *(favorise-nous)*.
Voir l'exégèse de At-Tabary, 1/ 381-382, il y est précisé que celui qui lit *« Râ'inan »* avec le « tanwin » en prétendant que c'est une lecture attribuée à Al Hassan Al Basry commet une erreur, à cause de sa singularité et de sa non conformité à la lecture des premières générations et de celles qui les ont suivies.

La violence et le manque de bonne compréhension

De même, ceux qui s'adressent aux gens à travers les sermons, la mosquée, les écoles, les universités et tiennent des propos qui ne sont pas intrinsèquement vrais, ou des propos qu'il est possible de comprendre autrement, ou qui mettent l'auditeur dans la confusion, puis, n'explicitent pas cela, [ceux là] sont des associés dans l'éloignement de la modération et des associés dans le manque de bonne compréhension.

De même, il nous faut considérer cette parole du Prophète ﷺ : « En vérité, Allah est bienveillant et en toutes choses, Il aime qu'on soit bienveillant ; Il accorde par le biais de la bienveillance ce qu'Il n'accorde pas par le biais de la violence. »[46] C'est-à-dire : vous devez être bienveillant dans les propos, dans la pensée, dans la prédication, dans les propositions. La bienveillance est requise, Allah ﷻ est bienveillant et en toutes choses, Il aime qu'on soit bienveillant ; voulons-nous autre chose que ce

---

[46] Mouslim n° 2593 d'après Aïcha *–qu'Allah soit satisfait d'elle-*, et Ahmad 2/902 d'après Ali ibn Abî Tâlib ﷺ.

qu'Allah ﷻ aime ? Désirons-nous autre chose que ce qu'Allah ﷻ agrée ?

Si vous n'êtes pas bienveillant dans ce que vous faites, dans votre pensée, dans vos objectifs, dans vos thèses, dans ce que vous dites, dans ce que vous laissez, dans vos actes, dans le jugement des choses, le jugement des comportements, le jugement des individus, alors, vous aurez raté la chose la plus importante, c'est-à-dire le fait qu'Allah ﷻ vous aime.

Le juste-milieu est requis dans l'appel à l'Islam. L'appel à l'Islam a besoin que nous soyons organisés et structurés, et que nous nous entraidions dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété ; toutefois, étant donné que l'anarchie n'est pas bienvenue dans cet appel, et qu'il faut plutôt que les adeptes de la vérité et les gens du bien s'y entraident, il ne faut pas que nous y fassions preuve d'excès en adoptant dans l'appel à l'Islam des structurations innovées, ou des organisations secrètes, ou un clanisme odieux, l'alliance et le désaveu sur la base des emblèmes d'un endoctrinement erroné et anarchique.

Nous voulons un appel qui a besoin de l'entraide dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété, conformément à la voie des gens de la Sunna et du Regroupement et conformément au dévouement ;

l'obéissance n'est permise dans une terre de l'Islam qu'au détenteur du pouvoir.

L'obéissance erronée à un groupe, ou une doctrine, ou un parti, etc., n'est pas légale.

Lorsque le Prophète ﷺ envoya Mouadz ؓ et Abû Moussa ؓ au Yémen, quoique l'un d'entre eux fût l'Amir du voyage, lorsqu'il évoqua la question de l'appel à l'Islam, il leur dit à tous les deux : **«Facilitez, ne rendez pas difficile ; annoncez de bonnes nouvelles, non des choses à faire fuir ; faites-vous des concessions réciproques, et ne soyez pas en désaccord. »** [47] Il n'y a donc pas de place pour une obéissance absolue selon une organisation secrète, ou suivant un clanisme fermé ; au contraire, l'organisation doit être selon l'organisation du détenteur de pouvoir, et l'obéissance doit être conforme à l'obéissance à Allah ﷻ et l'obéissance à Son Messager ﷺ, puis l'obéissance au détenteur du commandement dans ce qui ne comporte pas de péché.

Nous avons donc besoin de nous entraider dans le domaine de la prédication dans l'accomplissement

---

[47] Al Boukhari, hadiths n° 4341, 4344, 6124, 7172 ; et Mouslim n° 1733, tous les deux d'après Abû Bourdah ؓ. Et rapporté par At-Tayâlissy dans Al Musnad 498, d'après Abû Moussa Al Ach'ary ؓ.

des bonnes œuvres et de la piété, de nous serrer les coudes, d'être dans le cadre permis par le détenteur de l'autorité et le cadre qui ne suscite pas des méfaits.

Quant aux autres cadres dont les gens parlent, ou qui peuvent être existants dans certains pays et dont nous craignons l'existence chez nous, ou qu'ils soient importés chez nous, qu'il s'agisse d'organisations secrètes ou de clanismes innovés, cela est contraire à la voie du juste-milieu et à la voie des gens de la Sunna et du Regroupement Communautaire. En effet, malgré ce qui a eu lieu à leur époque, aucun des imams n'a formé un groupe contraire à ce que le détenteur de l'autorité à décidé, et ils n'ont pas formé une organisation. Ils se conformaient plutôt à la voie du juste-milieu qui tient compte de ce qui est possible, tient compte de la prédication conformément à l'entraide dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété.

Nous avons également besoin du juste-milieu dans la prédication en ce qui concerne la résolution des problèmes de la communauté. En effet, certains prédicateurs, certains étudiants en sciences religieuses, et certaines personnes jalouses de la religion pensent que les problèmes de la communauté seront résolus par la jalousie ; si tel était le cas, il n'y a pas eu plus jaloux du monothéisme que Noé ﷺ ;

est-ce que la jalousie de Noé ﷺ était suffisante à elle seule pour faire disparaître le polythéisme ou faire disparaître l'idolâtrie qui existait à son époque ?

Et il est de notoriété publique qu'il n'y avait pas à l'époque de Noé ﷺ une jalousie plus grande que la sienne.

Réponse : Tel n'était pas le cas ; au contraire, il demeura parmi son peuple mille ans moins cinquante années ; Allah ﷻ dit : ﴿ *Et en effet, Nous avons envoyé Noé vers son peuple. Il demeura parmi eux mille ans moins cinquante années. Puis le déluge les emporta alors qu'ils étaient injustes.*﴾[48] Cette longue patience, une patience de neuf cent cinquante années avec l'existence de la grande jalousie et du sentiment exubérant est une voie que nous ne devons pas suivre. Celui qui observe les problèmes de la communauté de nos jours, ainsi que sa situation caractérisée dans plusieurs contrées par l'ignorance de la religion d'Allah ﷻ, l'éloignement de l'unicité exclusive d'Allah ﷻ exempte de différents actes de polythéisme, est-ce que leur résolution se fera avec la soi-disant jalousie ? La résolution de ces problèmes se fera-t-elle en reprouvant par la main ou en recourant à ce qui ne plait pas à Allah ﷻ comme l'existence de ce

[48] Al Ankabut, 14.

genre de crime et d'attentats qui ont eu lieu ? Comment peut-on résoudre les problèmes de la communauté par l'effort des fils de la communauté ?

Il faut que nous soyons dans la voie du juste-milieu entre ceux qui se comportent comme s'ils n'étaient pas concernés et qui ne cherchent pas à apporter une solution aux problèmes de la communauté, et ceux qui font preuve d'exagération et empruntent la voie des khâridjites, ou d'autres voies innovées iniques qui renferment des comportements et des voies déviées.

Le juste-milieu consiste à ce que nous fassions nos efforts suivant la voie légale de l'Islam et que nous œuvrions dans l'entraide et la collaboration, que nous dénombrions les problèmes de la communauté, que nous nous y efforcions, et que nous fassions la prédication, le bien, la reforme, les conseils mutuels dans la mesure du possible et conformément à la législation pure et conformément à ce qui est permis. Celui qui résout les problèmes de la communauté par les illusions et les spéculations sera prisonnier de ces illusions et problèmes sans leur apporter une solution.

De même, nous devons être dans la voie du juste-milieu en ce qui concerne les évènements qui surviennent dans la communauté ; et cela en évitant d'aggraver ces évènements d'une part et en

contribuant à les résoudre d'autre part. La communauté est prise pour cible et les pays musulmans en général sont visés et en particulier ce pays [49] ; quel doit donc être votre comportement face à cette situation ?

Il faut tout d'abord, au niveau de ce pays béni – qui est le bastion de l'Islam, le refuge de la foi, le point de départ du message éternel, le point de départ de la prédication réformiste, le pays d'où émanent aujourd'hui les bonnes nouvelles à cause des soins attentifs qu'accorde cet Etat à l'Islam, de même que les institutions de cet Etat tels que les ministères, les organismes, les universités, les fondations caritatives, et les efforts des érudits de l'Islam, des prédicateurs et des conseillers-, il faut que tout le monde se serre les coudes pour repousser les crises et les résoudre, et non que notre influence sur les gens soit d'augmenter la crise.

Des crises sont survenues et beaucoup de personnes ont amplifié cela par leurs actes, leurs agitations, leurs stimulations ou en se comportant comme s'ils n'étaient pas concernés par la crise.

[49] NDT : Le Royaume d'Arabie Saoudite.

Les choses que nous devons préserver

Nous devons influencer avec la voie du juste-milieu et œuvrer à influencer autant que possible, nous ne devons pas réagir aux choses d'une manière erronée, comme par exemple être enthousiasmés d'une manière fausse et être extrémistes sur les choses.

Ce qui est requis de nous, c'est de veiller aux choses suivantes :

Premièrement : L'unicité d'Allah ﷻ.

Deuxièmement : Nous devons veiller à obéir au Messager ﷺ.

Troisièmement : Nous devons veiller à l'unité et la concorde.

Les choses sur lesquelles le Prophète ﷺ s'est opposé aux gens de l'époque antéislamique

Les questions de l'époque antéislamique sur lesquelles le Messager d'Allah ﷺ s'est opposé aux gens de l'ignorance préislamique et sur lesquels l'imam réformateur, le Cheikh Muhammad ibn Abdul Wahhab –*qu'Allah lui accorde la miséricorde*- a écrit son livre *[Les questions de la Djâhiliyah]* qu'il introduit par trois questions qui sont les questions les

plus importantes sur lesquelles le Messager d'Allah ﷺ s'est opposé aux gens du temps préislamique.

La première : C'est l'unicité d'Allah ; les gens de l'époque antéislamique étaient des adeptes du polythéisme, et il les invita à l'unicité d'Allah.

La deuxième : L'obéissance à l'ordre du Messager ﷺ ; en effet, les gens de l'époque antéislamique n'obéissaient pas à leur supérieur. Allah ﷻ les contraria en ordonnant l'obéissance à l'ordre du Messager ﷺ.

La troisième : L'obéissance au détenteur du pouvoir, car les gens de l'époque antéislamique étaient pour l'anarchie, puisqu'il n'y avait pas un gouverneur de la Mecque, et il n'y avait pas un gouverneur dans le pays ; le Prophète ﷺ invita à l'obéissance à l'ordre du détenteur du pouvoir.

Le Cheikh Muhammad ibn Abdul Wahhab *–qu'Allah lui accorde la miséricorde-* a dit après avoir énuméré ces questions : Le Prophète ﷺ vint avec ces trois questions, les explicita avec insistance.

Voila ce nous devons expliciter avec insistance. Ceux qui ont amplifier les évènements pour créer des doutes, des illusions et des conjectures, et s'éloignent de l'appel à l'unité et la concorde, ceux là vont à l'encontre de ce qui est bien du point de vue religieux, et vers l'exagération dans ce qu'ils suggèrent.

Il faut donc que nous cherchions à ne pas amplifier les évènements, et que nous cherchions à les résoudre. Lorsque des évènements nouveaux apparaissent, on doit les résoudre par la législation islamique, et avec la raison, la sagesse et la patience.

Le juste-milieu sur le débat politique

Ces questions nécessitent des recherches, combien aimable est qu'il y ait des études sur ces choses que je vais évoquer brièvement ; parce qu'elles sont importantes dans l'orientation des gens et l'orientation des jeunes ; voire l'orientation de la communauté :

Le juste-milieu dans la politique entre l'exagération dans la spéculation sur la politique et son abandon. Beaucoup de gens estiment que parce qu'ils ont suivi une chaîne de télévision satellitaire, ou lu une enquête journalistique, ils sont qualifiés pour parler de politique. La politique est difficile, même pour ceux qui ont de grandes structures qui leur fournissent des informations, et ont des appareils et des polices secrètes. La politique n'est pas une chose facile que des individus peuvent juger, en disant que cette chose a tel jugement, et cette affaire doit être étudiée comme ceci…

Il faut donc que nous soyons le juste-milieu dans la politique. La compréhension des choses politiques est requise, cependant vous devez avoir confiance que vous aurez la solution aux choses politiques avec le

détenteur du pouvoir ; parce qu'il a des appareils, la vision et la perception des intérêts de la communauté tel qu'on n'en trouve pas chez les individus. Celui qui lit une enquête journalistique, ou regarde une chaîne satellitaire, puis s'érige en spécialiste de questions politiques, comme si c'est lui seul qui désire le bien de cette Communauté et que les autres personnes en dehors de lui n'ont pas cette envie, c'est qu'il a en effet exagéré et a abandonné le juste-milieu. Le juste-milieu dans la politique est entre la compréhension et la conviction ; ce n'est pas toutes les choses qu'il est possible de comprendre, néanmoins, il faut essayer de comprendre ; et les choses peuvent ne pas être perçues avec une conviction parfaite.

Le juste milieu dans la politique se trouve entre l'accusation absolue et la disculpation absolue. Il y a des gens qui exagèrent dans l'accusation, accusent au premier réflexe, et à l'autre extrême, il y a d'autres qui exagèrent en donnant une justification à chaque chose. La personne raisonnable qui comprend, le savant, l'étudiant en sciences religieuses ou celui qui est dans la bonne voie, est dans le juste-milieu entre l'accusation et la disculpation ; il essaye de comprendre et est conscient, connaît les choses et leurs points sensibles.

Le juste-milieu entre la patrie et la communauté

Le juste-milieu entre ce qui est plus important et ce qui est important : nous avons besoin de réfléchir sur la patrie et la communauté ; parmi nous, il y a celui qui peut faire preuve de manquement vis-à-vis de sa patrie dont il est principalement concerné parce qu'il est sous sa tutelle et l'existence de ses intérêts et des intérêts de ceux qui vivent autour de lui ; il fait preuve de manquement vis-à-vis de sa patrie pour préserver les intérêts de la communauté tout entière, et cela n'est pas juste. En effet, il est requis de respecter les intérêts de la communauté et de les préserver ; toutefois, on doit d'abord préserver les intérêts de la patrie. Parce que vous êtes d'abord interpellé par cela : « Commence par toi-même, puis ceux qui sont à ta charge »[50] commence d'abord par

[50] Ibn Hajar –qu'Allah lui accorde la miséricorde- a dit dans *At-Talkhisoul Habir* 2/184 : le hadith « Commence par toi-même, puis ceux qui sont à ta charge », je ne l'ai pas vu ainsi ; au contraire, dans *Sahih Mouslim* et *Sahih Al Boukhari* d'après Abû Houreira ﷺ : « La meilleure aumône est la fortune qu'on laisse (à ses héritiers). La main la plus haute (celle qui donne) vaut mieux que la main la plus basse (celle qui reçoit). Commence

toi, puis par ceux qui sont autour de toi dans les dépenses d'entretien et la préservation. Celui donc qui néglige la préservation de la patrie pour s'intéresser à la préservation de la communauté ne parviendra jamais à la préservation de la communauté, ni ne parviendra à la préservation de la patrie. Les choses doivent donc être dans l'ordre des priorités : vous devez préserver votre patrie parce que c'est le plus important, et nous devons nous unir sur ce plan, faire des efforts dans ce sens de manière à être influents sur la communauté, et chercher à concrétiser ses intérêts.

De même, il y a des gens qui n'observent pas le juste-milieu en ce qui concerne le plus important et ce qui est important, et donnent la priorité à tout ; tout est important chez eux.

Non, les sages parmi les gens de science et de la prédication et les gens de l'orientation estiment qu'il est nécessaire d'accorder la priorité ce qui est plus important, même s'il faut pour cela sacrifier ce qui n'est que important, ou beaucoup de choses [qui ne sont que] importantes. Nous devons absolument tenir compte des priorités en commençant par le plus important et en retardant l'important. Il faut à tout

---

par ceux qui sont à ta charge » ; voir *Sahih Mouslim* 1034, et 1036.

prix que nous soyons des gens qui percevons bien les choses, parce que notre législation nous a commandé cela, c'est-à-dire que nous soyons des gens qui comprennent, des gens qui réfléchissent ; de ne pas aller vite en besogne ou être paresseux dans nos affaires, et d'être le juste-milieu entre les deux extrêmes : la négligence et de l'exagération, et entre les extrêmes de l'excès et du manquement.

Conclusion

J'implore Allah ﷻ de me permettre ainsi qu'à vous, d'accomplir les œuvres qu'Il agrée, et de nous inscrire parmi le spécimen de personnes qu'Ali ibn Abî Tâlib ﵁, -le calife orthodoxe, et le quatrième de ceux qui ont reçu la bonne nouvelle de l'entrée au Paradis de leur vivant-, a décrit par ces paroles : « Les meilleurs gens sont l'échantillon modéré chez lesquels retourne l'extravagant et qui sont rejoints par le négligent »[51] c'est ce qui est requis de vous.

J'implore Allah de m'accorder le succès ainsi qu'à vous. Ô Allah, unifie les musulmans dans la vérité, la raison et le bon sens.

Ô Allah, permets à nos autorités d'accomplir le bien et fais qu'avec eux, nous nous entraidions dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété, et accorde leur le bien en récompense pour tout ce qu'ils font pour l'Islam et les musulmans.

Ô Allah, nous Te demandons le succès dans toutes nos affaires, et Te demandons de nous inscrire au

---

[51] Rapporté Ibn Abî Chaibah dans Al Mussanaf 7/100 n° 34498 et mentionné par Al Manâwy dans Faïdhoul Qadîr sans indication de la source.

nombre de ceux qui s'entraident dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété.

De même, j'implore le Seigneur de m'accorder ainsi qu'à vous la raison et le bon sens dans la parole et l'acte, et de nous protéger des faux pas dans la voie, la parole et le parcours ; Il est en vérité, le Bienfaiteur par excellence, le Très Généreux. Louange à Allah, Seigneur de l'Univers.

Que la miséricorde d'Allah et la paix soient sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille et tous ses Compagnons.

Table des matières

الوسطية والاعتدال

تأليف

معالي الشيخ/ صالح بن عبد العزيز آل الشيخ

وزير الشؤون الإسلامية والأوقاف والدعوة والإرشاد

باللغة الفرنسية

وكالة الوزارة لشؤون المطبوعات والبحث العلمي

ص.ب ٦١٨٤٣ الرياض ١١٥٧٥ - هاتف : ٤٧٣٦٩٩٩ - فاكس: ٤٧٣٧٩٩٩٩

www.al-islam.com www.qurancomplex.org